

BELGAPROTECT 500

FIXATEUR POUR SUPPORTS MINÉRAUX (AMIANTE)

DESCRIPTION DU PRODUIT

BELGAPROTECT 500 est un fixateur à base d'eau pour les supports minéraux tels que l'amiante, les dalles de façade et le béton. BELGAPROTECT 500 fixe et imprègne les surfaces poreuses et peut être utilisé sur des supports légèrement humides. BELGAPROTECT 500 est principalement utilisé comme fixateur pour le désamiantage.



CHAMP D'APPLICATION

- BELGAPROTECT 500 est principalement utilisé comme fixateur lors de la démolition d'amiante (altéré). Lors de l'enlèvement de l'amiante, il est très important d'utiliser un tel fixateur afin que les fibres libérées ne se répandent pas dans l'environnement. Dès que l'on accède à des matériaux amiantés lors de l'enlèvement, il est conseillé d'utiliser BELGAPROTECT 500.
- Grâce à sa formulation à base d'eau, BELGAPROTECT 500 peut également être utilisé pour des applications intérieures.

CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

- fixateur et agent d'imprégnation pour les surfaces poreuses (p.ex. l'amiante)
- assure une protection durable des surfaces
- fermeture optimale des pores
- hydrofuge
- à base d'eau (peut être dilué avec de l'eau pour une application par pulvérisation)
- convient également à une utilisation à l'intérieur grâce à sa formulation à base d'eau
- sa composition unique fixe les fibres dans les matériaux contenant de l'amiante pendant une longue période, ce qui rend ce fixateur idéal pour une utilisation lors de l'enlèvement de l'amiante (sans libérer de fibres d'amiante)

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

ATTENTION: Assurez-vous toujours que vous disposez de l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié, tel que des lunettes de sécurité, des gants et des vêtements de travail, masque buccal approprié et des chaussures de sécurité.

1. APPLICATION

- utiliser BELGAPROTECT 500 (non)dilué et l'appliquer uniformément au pinceau, au rouleau ou au pulvérisateur (airless)
- en cas de pulvérisation (airless), le produit peut être dilué à 1:1
- en fonction du support (porosité et altération), appliquer le produit non dilué
- tenir compte d'une consommation moyenne de $\pm 0.1 \text{ L/m}^2$ (matériaux en panneaux contenant de l'amiante)
- appliquer le produit par phase jusqu'à ce que toute la surface soit humide
- après l'application du produit, attendre $\pm 15 \text{ min.}$ avant de commencer à enlever le matériau contenant de l'amiante
- ne pas traiter les surfaces (matériaux contenant de l'amiante) qui peuvent être enlevées dans les 12 heures

CONSOMMATION MOYENNE

lors de l'enlèvement des matériaux énumérés ci-dessous:

Type de matériau	Consommation
Matériau d'amiante non lié p.ex. matériau d'isolation contenant de l'amiante (fibres d'amiante autour des tuyaux)	$\pm 1 \text{ L/m}^2$ (par cm d'épaisseur de matériau)
Matériau d'amiante lié p.ex. matériaux en panneaux contenant de l'amiante comme les panneaux de béton, tôles ondulées, toitures, ...	$\pm 0.1 \text{ L/m}^2$



Le danger invisible de l'amiante



2. CONDITIONS D'APPLICATION

- température ambiante/de travail min.: +5°C
- température de surface min./max.: +5°C / +25°C
- humidité relative maximale: 80%

3. TEMPS DE SÉCHAGE À +20°C ET HR 50%

- sans adhérence/poussière: après 15-30 minutes
- manipulable et maniable: immédiatement après le séchage (après 15 minutes)

EMBALLAGE

Bidons de 10 L

NETTOYAGE

Après utilisation, nettoyer (le matériel) à l'eau.

TRAITEMENT DES DÉCHETS

Les résidus de BELGAPROTECT 500 ne peuvent pas être jetés avec les déchets domestiques. Le produit est considéré comme un déchet chimique.

Les prescriptions locales doivent être respectées.

DONNÉES TECHNIQUES

Produit	fixateur pour supports minéraux poreux (p.ex. amiante)
Formule de base	à base d'eau
Consommation	0.1 L/m ² (matériau d'amiante lié) 1 L/m ² /cm épaisseur du matériau (matériau d'amiante non lié)
Couleur	dispersion blanche
Fonction	fixateur, anti-salissures et hydrofuge
Stockage - conservation	au moins 24 mois, en position verticale, dans l'emballage d'origine non ouvert, dans un endroit sec et bien ventilé

DIRECTIVES DE SÉCURITÉ

Consulter les fiches de données de sécurité appropriées avant utilisation. Sur la base des données disponibles et de l'expérience, le produit n'est pas une substance dangereuse au sens de l'ordonnance relative aux substances dangereuses et des directives européennes concernées. Cependant, nous recommandons quand même de prendre en considération la prudence et l'hygiène ordinaires lors de l'utilisation de substances chimiques. Toujours utiliser un équipement de protection individuelle conforme aux normes locales.

INDICATIONS SPÉCIALES

Veuillez tenir compte de nos directives de mise en place! Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'application en effectuant ses propres tests.

RESPONSABILITÉ

Nos conditions générales de vente et de garantie sont d'application. Vous pouvez les consulter sur le site www.belgaplastics.be. Cette feuille d'information donne seulement un avis, sans acceptation de responsabilité. Les indications de traitements proposées doivent être adaptées aux conditions environnementales réelles. L'utilisateur est dans l'obligation d'examiner lui-même le caractère approprié et la possibilité d'application, afin d'éviter les échecs, pour lesquels nous n'assumons pas la moindre responsabilité. Sous réserve de modifications techniques. Vous trouverez la version la plus récente de cette feuille d'information à www.belgaplastics.be.